

*Impôt sur le revenu—Loi*

Nous n'avons à peu près pas de chantiers navals. Maintenant que nous avons la limite des 200 milles, pourquoi n'avons-nous pas créé une industrie de pêche rentable, pourquoi le budget ne s'est-il pas occupé de ces problèmes? Parallèlement, nous devrions avoir une construction navale rentable qui s'attache à construire non pas des superpétroliers océaniques mais les navires nécessaires à une flotte de pêche. Pourquoi le budget n'a-t-il rien prévu en ce sens?

Notre économie n'amorcera sa reprise que lorsque le gouvernement s'occupera des divers secteurs et des divers problèmes de ce genre qui se posent. Il faut d'abord se pencher sur chacun des secteurs, celui de la pêche et de la construction navale du Canada atlantique, celui de l'exploitation minière du Nord de l'Ontario et du Nord du Manitoba, celui de la construction des pièces d'automobiles dans le sud de l'Ontario, celui du transport des produits forestiers de la Colombie-Britannique, et tous les autres. Et ensuite mettre au point les politiques nécessaires pour rendre toutes les régions du pays florissantes et prospères.

La plupart des économistes du monde sont d'accord pour dire que le monde devrait aborder bientôt une période exceptionnelle d'accélération. Les jours du Club de Rome sont comptés. Le sentiment général chez plusieurs est même que nous sommes à l'aube d'un nouveau grand cycle de Kondratieff, à cause de nouveaux changements technologiques, pétroliers et autres. Kondratieff était un économiste russe qui croyait aux cycles longs. Il estimait que le monde va bientôt amorcer une lancée, à cause des besoins énormes en investissements. De 1950 à 1975, la prospérité a été principalement alimentée par la consommation et par la redistribution des revenus.

Nous avons maintenant la possibilité de retirer les fruits du grand «boom» des investissements qui se produit un peu partout dans le monde. Quel dommage qu'en ce pays, qui devrait être celui qui fait le plus en ce domaine, rien ne se produise. Quel dommage qu'en 1978, un ministre des Finances présente un budget où il ne se trouve pas la moindre lueur d'idée neuve sur la façon de relancer le pays.

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

[Traduction]

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre, s'il vous plaît. Comme il est 4 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, à savoir les avis de motion, les bills publics et les bills privés.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Au nom des députés de la Chambre et en mon nom, je m'élève contre les remarques malheureuses et indignes qu'a prononcées le député d'Assiniboia (M. Goodale) pendant son intervention, et je me réserve le droit, après examen du compte rendu, de soulever la question de privilège.

**M. Abbott:** Monsieur l'Orateur, à ce sujet, le député m'a demandé de le remplacer ici, car il est obligé de prendre l'avion pour se rendre dans l'Ouest. Un député de l'opposition l'a accusé d'être lâche, ou quelque chose comme cela. Lui aussi voudrait examiner le compte rendu à ce propos et revoir au

besoin ses remarques. Par conséquent, je demande également qu'il puisse revenir là-dessus.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** La Chambre prend la question en délibéré.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Tous les deux devraient avoir honte.

● (1602)

**M. Pinard:** Monsieur l'Orateur, nous procéderons, du consentement unanime de la Chambre, à la reprise du débat sur l'avis de motion n° 25. Je demande à la Chambre qu'elle consente à l'unanimité à reporter les motions précédentes.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** La Chambre consent-elle à l'unanimité à reporter les articles nos 13, 3, 7, 9, 2, 18 et 12 et à passer à l'étude de l'article 25?

**Des voix:** D'accord.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Il en est ainsi convenu et ordonné.

\* \* \*

[Français]

### LA SÉCURITÉ SOCIALE

#### MESURE PRÉVOYANT LE VERSEMENT D'UNE ALLOCATION À LA MÈRE DE FAMILLE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 27 février 1978, de la motion de M. Lambert (Bellechasse):

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité de faire adopter par le gouvernement une mesure qui autoriserait le versement d'une allocation à la mère de famille qui demeure à la maison pour prendre soin de la famille au lieu d'aller sur le marché du travail, et cela en vue d'assurer un revenu familial supplémentaire aux revenus gagnés par le père et correspondant aux besoins de la famille.

**M. Charles-Eugène Dionne (Kamouraska):** Monsieur le président, j'étais présent à la Chambre le 27 février 1978 quand mon collègue de Bellechasse a énuméré les raisons qui avaient motivé la présentation de la motion qui se lit comme suit:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité de faire adopter par le gouvernement une mesure qui autoriserait le versement d'une allocation à la mère de famille qui demeure à la maison pour prendre soin de la famille au lieu d'aller sur le marché du travail, et cela en vue d'assurer un revenu familial supplémentaire aux revenus gagnés par le père et correspondant aux besoins de la famille.

Plusieurs députés avaient émis leur opinion à cette occasion et, généralement, ils étaient d'accord sauf une participante à ce débat qui a émis des objections que je suis loin de partager surtout que ces objections étaient émises par une représentante du sexe féminin. Toutefois, je ne veux pas m'attarder à ces réactions que nous avons constatées à la fin du débat sur la motion. L'important consiste à démontrer le bien-fondé de cette motion et d'essayer d'orienter la loi de façon à ce qu'on verse aux mères de famille canadiennes une allocation convenable leur permettant d'assurer un revenu familial supplémentaire au revenu gagné par le père et, comme je le disais tantôt, correspondant aux besoins de la famille. A l'époque incertaine où nous vivons, le foyer et tout ce qu'il représente demeurent le repaire de notre société. Au Canada, l'épouse et la mère de famille sont le centre de la famille, même si sa participation à la transformation de notre pays, d'une société agricole en une société industrielle et urbaine, modifie rigoureusement son mode de vie.